



Litige avec ma banque qui m'a débité à tort

Par **Bahija_old**, le **28/12/2007** à **09:37**

Voilà je suis une petite commerçante, un client est venu acheter des cigarettes pour 250,00 € en carte bleu celui-ci a fait son code, tout en sachant que j'ai un système qui demande l'autorisation à la banque dès l'achat de 15,00 €, ma banque m'a demande de remettre le double du ticket de carte bleu dans un délais d'un mois, c'était pendant le mois d'août c'est la seule période ou ne ferme mon établissement, n'ayant pas remis le ticket de carte bleu dans les délais, la banque m'a débité des 250,00 € alors que le client a bien ma marchandise, est-ce normale ??? tout en sachant que la banque ne m'a pas faite parvenir de courrier en recommandée c'est uniquement un courrier normale ce qui m'a pas alerté à mon retour de congés.

Vous en souhaitant bonne réception.